



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU VAUCLUSE
COMMUNE DE JONQUERETTES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL 2023

Envoyé en préfecture le 04/04/2023

Reçu en préfecture le 04/04/2023

Publié le

ID : 084-218400554-20230323-152023-DE



Séance du 23 mars 2023

L'an deux mille vingt-trois à 20 heures et 30 minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Daniel BELLEGARD, MAIRE

Date de convocation : 17 mars 2023

Présents :

Daniel BELLEGARDE, Dominique ANCEY, Pascale VERHNES, Marc MUSCAT, Sandrine GAS, Gilbert CHAZAL, Lydia ZIADE, Brigitte NEF, Patrice RUBEAUX, Valérie RUBEAUX, Y. CAIRON, N. BENALI, Marie VITALI, Daniel LECUYER, Annick GAT,

Pouvoirs :

JM POUWELS à Y. CAIRON
D. Maire à D ; ANCEY
P. POUDEVIGNE à P. VERHNES

Absent excusé : Lydie AMEVETI

MEMBRES EN EXERCICE : 19
MEMBRES PRESENTS : 15
POUVOIR : 3

Secrétaire de séance : Marc MUSCAT

DEL 15-2023 : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRS DU GRAND AVIGNON POUR L'ACHAT D'UN VEHICULE UTILITAIRE ELECTRIQUE

Par délibération du 06 décembre 2021, n°C20211206/015, le Conseil Communautaire du Grand Avignon a créé un fonds de soutien aux investissements communaux et adopté un règlement financier qui fixait le cadre et les conditions d'attribution des fonds de concours. Le règlement a été modifié le 24 octobre 2022 par délibération C20221024-007. En séance du 06 février 2023, délibération n°C20230206/009, ce même Conseil a délibéré sur l'augmentation et la répartition du fonds de soutien à l'investissement des communes, dont une enveloppe de 300 000 € allouée à la Commune sur la durée du mandat.

Dans ce cadre, sensible à la protection de l'environnement, la Commune souhaite solliciter, la mobilisation de ladite enveloppe pour l'acquisition d'un véhicule électrique, de type GOUPIL, en remplacement d'un véhicule obsolète et énergivore. Cette acquisition a pour objectif de réduire l'émission de gaz à effet de serre et participe à renouveler le parc automobile de voirie en favorisant les véhicules à faible émission.

Le montant du véhicule est de **31 273,75 HT** et la commune sollicite auprès du Grand Avignon pour 50% du montant.



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU VAUCLUSE
COMMUNE DE JONQUERETTES

DEL 15-2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL 2023

Envoyé en préfecture le 04/04/2023

Reçu en préfecture le 04/04/2023

Publié le

ID : 084-218400554-20230323-152023-DE



Le conseil municipal, après ouï le rapporteur, et après en avoir délibéré

- **APPROUVE** La mobilisation de l'enveloppe attribution du fonds de soutien à l'investissement communal pour l'acquisition d'un véhicule propre du type GOUPIL.
- **DIT** que les crédits seront inscrits au budget
- **AUTORISE** Monsieur Le Maire à signer tous les documents y afférents

Pour 18	Contre /	Abstention /
------------	-------------	-----------------

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessous.

Secrétaire de séance
Marc MUSCAT

Le Maire

Le Maire,
Daniel BELLEGARDE

*Certifie le caractère exécutoire de cet acte compte tenu de la transmission en Préfecture et sa publication
Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication*

DEL 2023